

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À L'OCCASION DE LA RÉCEPTION DES LETTRES DE CRÉANCE DE M. ALI SAMIR SAFWAT, AMBASSADEUR D'EGYPTE, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, VENDREDI 18 JUIN 1982.

18 JUNE 1982 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

C'est pour moi un grand plaisir que de recevoir les Lettres par lesquelles Son Excellence le président Hosni Moubarak vous a accrédité comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Paris. En vous désignant, votre pays a choisi un diplomate confirmé et expérimenté, ami de la France que vous connaissez bien pour y avoir effectué une partie de vos études et y avoir exercé déjà de hautes fonctions diplomatiques.

- La France a eu au XIXème siècle la chance de pouvoir contribuer au réveil de l'Egypte moderne et de faire prendre conscience au monde de l'immense contribution du peuple égyptien au patrimoine commun de l'humanité depuis la plus haute antiquité. Depuis lors, l'Egypte n'a cessé de s'affirmer toujours davantage en elle-même, parmi les pays arabes, en Afrique et au sein du concert des Nations. La France s'honore d'avoir établi avec votre pays des liens d'ordre politique, économique, culturel et scientifique dont la variété et la densité sont le plus sûr garant du dynamisme croissant de nos relations.

- La langue française occupe traditionnellement dans votre pays une place de choix. Cette attirance intellectuelle pour notre langue est propice, notamment dans les domaines culturel et technique, à l'épanouissement des relations de l'Egypte non seulement avec la France mais également avec toutes les nations dont le français est la langue de communication. De son côté, la France se considère comme enrichie par l'apport de la culture arabe dont l'Egypte a toujours été et demeure un prestigieux foyer.

Dans un Proche-Orient en proie aux déchirements et à la guerre, l'Egypte s'est acharnée au cours des dernières années à initier puis à poursuivre une oeuvre de paix à laquelle le président Sadate hier, le président Moubarak aujourd'hui ont attaché leurs noms. Le traité de paix égypto - israélien de 1979 'accord de Camp David' représente un progrès important dans la voie de cette paix juste, durable et globale à laquelle nous aspirons. C'est pourquoi nous avons salué le retour à l'Egypte de la péninsule du Sinai, et nous suivons avec intérêt les efforts déployés en faveur de l'avenir du peuple palestinien.

- Vous avez bien voulu, monsieur l'ambassadeur, vous référer aux positions de la France et de l'Europe à l'égard du conflit du Proche-Orient et vous avez cité à ce titre les différentes déclarations européennes ainsi que la contribution de plusieurs pays européens à la Force multinationale du Sinai. L'Europe ne peut se désintéresser d'une région si proche d'elle par la géographie, l'histoire, la culture et l'économie. Elle peut d'autant moins que les problèmes de la région peuvent à tout moment mettre en danger la sécurité internationale.

C'est bien la leçon que nous pouvons d'ores et déjà tirer des récents et tragiques événements du Liban. L'Egypte et la France ont clairement indiqué leur position vis-à-vis de l'intervention armée israélienne et elles ont déployé des actions parallèles pour la mise en oeuvre d'un cessez-le-feu effectif et l'une et l'autre demeurent plus que jamais attachées au rétablissement de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Liban. Soyez sûr, monsieur l'ambassadeur, que la France, compte tenu de ses responsabilités, continuera à orienter son action vers la réalisation de ces objectifs.

- Pour être durable, un règlement au Proche-Orient devra garantir aux peuples la justice et la sécurité pour les Etats. Dans cette perspective ainsi que face aux perspectives inquiétantes de la guerre entre l'Irak et l'Iran, la poursuite d'un dialogue franco - égyptien ne peut que s'avérer féconde et utile.

- Soyez assuré, monsieur l'ambassadeur, que vous trouverez auprès de moi et de mon gouvernement le meilleur accueil et la meilleure compréhension pour l'accomplissement de votre haute mission.

- Je vous prie de bien vouloir transmettre à M. le président Hosni Moubarak l'assurance de ma très haute considération et de mon cordial souvenir auxquels je joins les vœux très chaleureux que je forme pour le bonheur et la prospérité du peuple égyptien.